Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260407-2634_IND-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt-six, le 07 avril à 20 heures , le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Le Vivier-sur-Mer en séance publique sous la présidence de Madame CERVEAU Carole, maire du Vivier sur Mer

Etaient Présents : BIHOUR Nathalie, BOUAISSIER Michel, BRIQUET Marie-Paule, BRIZARD Charlotte, CERVEAU Carole, CHEVALIER Denis, CHOQUET Laeticia, CORTEYN Merlin, COUPEZ Anne, DUPUY Armelle, EON Armelle, MOTTES Stéphane, ROHAUT Yannick, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) : Christopher POTILLION donne pouvoir à Charlotte BRIZARD

Absent(s) excusé(s) : POTILLION Christopher

Secrétaire de séance : CHEVALIER Denis

Date de convocation : 27/03/2026

Date d'affichage : 27/03/2026

Délibération n° 26/34 :Indemnisation des frais kilométriques pour les missions des élus

Objet : Indemnité kilométrique pour les Conseillers dans le cadre de leur(s) délégation(s)

Sur proposition de Mme le Maire, il est proposé au Conseil, d'accepter l'attribution d'indemnités kilométriques pour les Conseillers Municipaux faisant usage de leur véhicule personnel dans le cadre de leurs délégations.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accorder aux conseillers municipaux en charge de délégations, des indemnités kilométriques pour les déplacements effectués dans le cadre de ces délégations, avec leur véhicule personnel.

Fait à Le Vivier-sur-Mer, le 07/04/2026

Pour faire valoir ce que de droit,
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, CERVEAU Carole,

Le secrétaire de séance, CHEVALIER Denis

MAIRIE DE LE VIVIER-SUR-MER
Ille-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260407-2634_IND-DE